

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2019/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF **425 CHEMIN PERUSIER** **84300 TAILLADES**

SEANCE DU 28 MARS 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : PECOULT Jocelyn - Mr HONORAT
Excusés : DEVINE Marc - PONCET Norbert Guy - PELISSIER Laurence
Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à 18 Heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : Budget supplémentaire 2019

=====

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget supplémentaire 2019. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

LE SYNDICAT : OUI l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

PROPOSE à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget supplémentaire 2019 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **97 811.99 Euros** en section de fonctionnement,
- **498 089.60 Euros** en section d'investissement.

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le budget supplémentaire 2019 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le budget est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le syndic



Pièce jointe :
BS 2019

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 07/05/2019
Reçu en préfecture le 07/05/2019
Affiché le
ID : 084-298401712-20190328-2019_012-DE